

Registre public d'accessibilité



Mis à jour en MAI 2021



I. POURQUOI UN « REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017. (Décret n°2017-431 du 28 Mars 2017 et arrêté du 19 Avril 2017)

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Ce registre mentionne les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations offertes par l'établissement

II. FICHE INFORMATIVE DE SYNTHÈSE

Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : Interface Formation

Type de l'établissement : Association Loi 1901

Catégorie de l'établissement : catégorie 5

Adresse du siège : 38 rue René Boulanger, 75010 Paris



: 01 48 03 00 45 @ : <https://www.interface-formation.net/>

Prestations proposées par l'établissement :

- Siège (38 rue René Boulanger, 75010 Paris) : 2 bureaux et 2 salles de formations

Accueil et orientation du public, sessions de recrutement et entretiens, démarches administratives, formation en salle (informatique et théorique)

- Salle de formation Prairies (24/26 rue des Prairies, 75020 Paris) : 1 salle de formation

Formation en salle (informatique et théorique), sessions de recrutement et entretiens

- O' Potager de Ménil (4 Bis rue des Panoyaux, 75020 Paris) : 1 boutique alimentaire et 1 salle de formation

Vente de produits alimentaires, formation en salle (informatique), formation en situation de production, sessions de recrutement et entretiens

- Base de vie Paris Habitat (27 villa St Fargeau, 75020 Paris) : 1 base de vie et 2 salles de formations

Formation en salle (informatique), formation en situation de production, sessions de recrutement et entretiens

- Base de vie Petite Ceinture (65 rue Baron Leroy, 75012 Paris) : 1 base de vie et 2 salles de formations

Formation en salle (informatique), formation en situation de production, sessions de recrutement et entretiens

- Base de vie O' Potager du Bois (1 route du pesage, 75012 Paris) :

Formation en situation de production, sessions de recrutement et entretiens

Information sur l'accessibilité des prestations :

- L'accès au siège n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès aux sanitaires du siège n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès à la base de vie Petite Ceinture n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès aux sanitaires de la base de vie Petite Ceinture n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès à la base O' Potager du Bois n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès aux sanitaires O' Potager du Bois n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès aux sanitaires de la base de vie Paris Habitat n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès à la salle de formation de la boutique O' Potager de Ménil n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'escaliers
- L'accès à la salle de formation Prairies n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.
- L'accès aux sanitaires à la salle de formation Prairies n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'une marche à l'entrée et de la largeur de cheminement < à 1.20m.

Sensibilisation et formation du personnel

Le personnel des différents sites d'Interface Formation se tient à disposition pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Des ressources et des contacts sont disponibles pour aider le personnel à accueillir et orienter les personnes en situation de handicap.

Un référent handicap formé est également présent au siège :

**Contact : Adrien CHOMIOL,
01 48 03 00 45**

ou par mail adrien.chomiol@interface-formation.net

Aménagements prévus et modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

- Des travaux d'aménagements de la salle Prairies (installation du rampe et mise aux normes des sanitaires) ont été demandé auprès de la RIVP et sont envisagés en 2022

Actions de formation et de sensibilisation du personnel

Dates	Nom de la formation	Nom des Participants
08/12/2020	Devenir Référent handicap	Adrien CHOMIOL

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ➔ Les déplacements ;
- ➔ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ➔ La largeur des couloirs et des portes ;
- ➔ La station debout et les attentes prolongées ;
- ➔ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ➔ La communication orale ;
- ➔ L'accès aux informations sonores ;
- ➔ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ➔ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ➔ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ➔ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSSA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.



Raison sociale de l'organisme de formation : INSTITUT KALLIOPE - ISEK

Numéro de déclaration d'activité : 11910732091

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Je soussigné(e), Mme DE LUCA Florence,

Représentant l'organisme de formation ci-dessus désigné atteste que **Monsieur Adrien CHAMIOL**

a suivi la formation suivante :

Intitulé de l'action : DEVENIR REFERENT HANDICAP

Nature de l'action (articles L 6313-1, L6313-2, L6313-7 et Article L6313-7 du Code du travail) :

Action de formation : Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances

Objectif(s) :

- Appréhender la notion de handicap au travail
- Le rôle du référent handicap
- L'accompagnement d'un salarié dans les démarches de reconnaissances du handicap
- La contribution financière handicap
- Cadre légal
- La mise en place d'une politique handicap
- Le processus de maintien dans l'emploi

Date(s) : Le 08 décembre 2020 inclus.....

Durée : 1 jour - 6 heures en distanciel.....

Lieu de la formation : ISEK – Plate-forme MS TEAMS

Intervenant(s) : Mme Fabienne BIENCOURT

Programme :

1. Le rôle du référent handicap
2. Cadre légal
3. L'invalidité
4. L'inaptitude
5. Le maintien dans l'emploi
6. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)
7. S'adapter aux différents handicaps
8. Réussir l'intégration
9. L'adaptation du poste de travail
10. La reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH)
11. Mettre en place une politique handicap efficace
12. Les aides (finances, techniques)
13. Le dispositif handicap
14. L'approche du recrutement
15. Les relations avec les parties prenantes (médecin du travail...)
16. Sensibiliser et communiquer sur le handicap dans son organisation
17. La Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) et son optimisation

Fait en double exemplaire,

À EVRY, le 09 décembre 2020,

Représentant de l'organisme de formation,

Fait pour valoir ce que de droit,

Mme F. DE LUCA – Directrice - Gérante ISEK

ISEK 48 Boulevard des Coquibus 91000 Evry

www.isek.fr - 01.79.82.11.44 - contact@isek.fr

V2 FdL Av2020